

*Budget—L'hon. John C. Crosbie*

affaires. Lorsque ces changements entrèrent en vigueur, les primes seront examinées à nouveau.

## POLITIQUE COMMERCIALE

Au cours des négociations commerciales multilatérales nous nous sommes entendus avec nos partenaires commerciaux sur les mesures tarifaires et un certain nombre de mesures non tarifaires. Dans la plupart des cas, la mise en œuvre de ces dispositions n'obligera pas à modifier la loi. En ce qui concerne le calcul de la valeur aux douanes, nous n'avons pas encore conclu les négociations avec nos partenaires commerciaux.

● (2110)

Nous espérons que le résultat de ces négociations favorisera l'amélioration de la performance économique globale du Canada. Il est évident que, si les producteurs canadiens veulent faire face à une concurrence accrue sur le marché intérieur et à l'étranger, il nous faudra disposer des moyens voulus pour agir au moins aussi vite et aussi efficacement que les autres pays pour contrecarrer les importations et les pratiques commerciales déloyales qui nuisent à nos producteurs. Par conséquent, nous devrions renforcer nos mesures d'urgence, notamment à l'égard des droits antidumping et des droits compensatoires, ainsi que des mesures de sauvegarde en général. Je me propose de publier au début de l'an prochain un Livre blanc qui proposera un certain nombre de changements à la législation et aux pratiques canadiennes dans ce domaine. Le gouvernement demandera à ce que le Comité des finances, du commerce et des questions économiques soit autorisé à tenir des audiences sur le Livre blanc.

J'ai l'intention de présenter un avis de motion des voies et moyens qui donnera effet aux réductions tarifaires convenues lors des NCM. La motion donnera tous les détails voulus sur le calendrier des diminutions. Elle comportera aussi le retrait des avantages du tarif de préférence britannique au Royaume-Uni, à l'Irlande et à l'Afrique du Sud.

D'ici là, je présente un avis de motion des voies et moyens distinct qui expose un nombre restreint de modifications tarifaires indépendantes des résultats de NCM.

## PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Monsieur le président, notre gouvernement s'est engagé à rendre l'administration publique plus transparente et à évaluer continuellement l'efficacité des politiques et des programmes existants. Je suis bien décidé à ce que le processus budgétaire et les programmes d'encouragement fiscaux fassent également l'objet de cet examen constant.

Il convient d'éliminer le secret budgétaire quand il est poussé à un point exagéré. A cette fin, je propose les mesures suivantes. En premier lieu, en publiant une étude de fond sur les dépenses fiscales, je permets aux Canadiens de se faire une meilleure idée de la façon dont leur gouvernement utilise l'argent des contribuables pour offrir des encouragements fiscaux particuliers à certains groupes et industries.

En second lieu, je m'engage à présenter des études spéciales sur la politique et les problèmes fiscaux à un comité parlementaire afin qu'il étudie ces questions en détail; je commencerai par soumettre prochainement un document sur l'imposition des gains en capital. Je soumettrai également le rapport du Groupe d'étude de la fiscalité indirecte au comité des finances, du commerce et des questions économiques afin qu'il puisse terminer ses délibérations.

[M. Crosbie.]

En troisième lieu, à l'avenir, avant de déposer des projets de loi de l'impôt sur le revenu, je rendrai publique une ébauche de la législation pour permettre aux fiscalistes de présenter des propositions techniques d'amélioration.

En quatrième lieu, j'entreprends un examen général des dispositions fiscales auxquelles on pourrait assigner un délai d'expiration. J'ai déjà pris certaines mesures dans ce sens dans ce budget.

Je suis persuadé de la validité d'un processus budgétaire plus ouvert. Je pense que nous pouvons y arriver tout en ne dévoilant pas de modifications fiscales pouvant avoir des répercussions avant la date du budget.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant déposer les prévisions de recettes et de dépenses du gouvernement, des notes explicatives, les avis de motions des voies et moyens, les renseignements supplémentaires qui donnent des détails sur les mesures que j'ai proposées ce soir, les renseignements relatifs à notre situation et stratégie énergétiques et le document d'études sur les hypothèses économiques à la base des prévisions financières. J'aimerais également demander à la Chambre la permission d'annexer au hansard des tableaux fournissant des projections de quatre ans sur la situation financière du gouvernement selon les comptes publics et nationaux, et sur les principales composantes de recettes budgétaires.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. En conformité de l'article 41(2) du Règlement, le ministre demande à déposer des documents, mais il demande si la Chambre consent à ce qu'ils soient imprimés dans le hansard comme s'ils avaient été lus. La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Il en est ainsi ordonné.

[*Note de l'éditeur: Les tableaux précités figurent en appendice.*]

**M. Crosbie:** Je remercie les députés de leur patience.

## CONCLUSION

Monsieur le président, j'aimerais conclure sur une note personnelle. Il y a cinquante et un ans, mon grand-père, sir John Crosbie, prononçait son cinquième et dernier exposé budgétaire devant l'Assemblée de ce qui était alors le Dominion de Terre-Neuve. L'année précédente, les recettes du Dominion avaient été de \$8,932,000 et les dépenses, de \$10,533,000. Le déficit s'élevait donc à \$1,601,000. Avec cela, monsieur le président, ils avaient administré le Dominion, construit et exploité un chemin de fer, créé les pêcheries, lancé des exploitations minières et le développement industriel des pâtes et papiers, commencé un réseau routier et terminé, cette année-là, une cale sèche à Saint-Jean. L'argent n'était pas abondant mais ils avaient une vision de l'avenir, la confiance et le courage.

Quelle différence avec ce que nous autres Canadiens possédons aujourd'hui et quelle différence avec notre propre situation il y a cinquante et un ans. Quel contraste entre notre niveau de vie et celui de presque tous les autres du monde! Peu de nations sont aussi favorisées que nous, notamment sur le plan de l'énergie.

**Une voix:** Votre grand-père était libéral.

**M. Crosbie:** Il y a des sceptiques en face.

**Des voix:** Oh, oh!